

**Jeudi 13 octobre
2022**

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪

L'inter

AFFAIRE "SOLDATS IVOIRIENS DÉTENUS AU MALI"/ AMADOU COULIBALY (PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT) : « IL N'Y A AUCUN ÉTRANGER PARMIS NOS SOLDATS »

Alors que le Président Alassane Ouattara salue des progrès dans les négociations, des informations font état d'étrangers parmi les 46 militaires ivoiriens détenus au Mali. Face à cette situation, le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, est monté au créneau, mercredi 12 octobre 2022, au Palais présidentiel, à Abidjan-Plateau. Au cours de la traditionnelle conférence de presse suivant le Conseil des ministres, le ministre de la Communication et de l'Économie numérique s'est voulu formel. « En dehors des pays qui disposent de légions étrangères où la loi de leurs pays leur permet d'avoir des gens d'autres nationalités, dans tous les pays, je dirais du monde, pour appartenir à l'armée, il faut être national de ce pays. La Côte d'Ivoire ne peut pas faire exception. Il n'y a donc aucun étranger parmi nos soldats », a exprimé Amadou Coulibaly.

Le nouveau Réveil

ADAMA BICTOGO AUX ASSISES DE L'UIP À KIGALI : « LA SITUATION DE LA FEMME A BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PRAGMATIQUE »

Au 2ème jour des assises de la 145ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Kigali, le mercredi 12 octobre 2022, les présidents des Assemblées nationales et chefs de parlements des pays membres étaient à la tribune. Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo, a fait l'état des lieux sur la question du genre dans son pays. Il a évoqué les actions menées par l'Exécutif et le Législatif. « La situation de la femme a bénéficié d'un accompagnement volontariste et pragmatique. Cette volonté se matérialise par différentes actions initiées pour l'épanouissement des femmes. Il s'agit entre autres, de la création d'un compendium des compétences féminines et de la réforme constitutionnelle de 2016 qui inscrit dans ses dispositions pertinentes, la protection et la promotion des droits de la femme notamment sur les questions de parité », a-t-il laissé entendre. Poursuivant, Bictogo a mis un point d'honneur sur les activités de la Première Dame, Dominique Ouattara.

Economie ↪

PATRIOTE

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI : LE PREMIER MINISTRE PATRICK ACHI PREND PART AUX TRAVAUX

"Comment unir nos forces pour affronter les défis d'un monde incertain ? ». C'est autour de ce thème que dirigeants, experts et militants se réunissent pour réfléchir ensemble à la meilleure manière de répondre aux nouvelles menaces auxquelles sont confrontés les pays en développement à l'édition 2022 des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI du 10 au 16 octobre. Cette édition intervient dans un contexte de dynamique continue de croissance et de développement du pays depuis 2011. Le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, conduit la délégation ivoirienne à Washington DC (États-Unis), pour prendre part à ces assises. Au cours de cette rencontre, les dirigeants et experts du monde tenteront de trouver des solutions aux nouvelles menaces qui touchent les pays en développement, à savoir, la Covid-19, la



LUTTE POUR L'AMÉLIORATION DES REVENUS DES PRODUCTEURS DE CACAO : LA CÔTE D'IVOIRE PREND LA TÊTE DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE

Le secrétariat exécutif de l'Initiative cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCI) a tenu une réunion, hier mercredi 12 octobre 2022, à Abidjan-Cocody, au cours de laquelle, la Côte d'Ivoire, à travers le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, s'est vu attribuer la présidence du Comité de pilotage de l'ICCI après un mandat de 3 ans exécuté par le ghanéen, Dr. Owusu Afriyie Akoto, ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture. La présidence étant tournante, la Côte d'Ivoire va assumer cette fonction au cours des prochaines années.



COOPÉRATION/ AUTO-SUFFISANCE EN RIZ : DES INDUSTRIELS VIETNAMIENS CHEZ LE MINISTRE ADJOUMANI

Une importante délégation vietnamienne, conduite par Tran Quuoc Toan, DGA des Exportations et Importations au ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, séjourne actuellement en Côte d'Ivoire. Cette délégation a rendu visite, le mardi 11 octobre 2022, au ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, à l'immeuble de la Caistab. Au cœur des échanges, le développement du secteur rizicole. Sur la question, le ministre d'État a souligné que la Côte d'Ivoire a besoin de l'expertise vietnamienne. « Comme nous avons des terres fertiles, si le Vietnam peut déployer son expertise en Côte d'Ivoire pour produire le riz, vous serez les bienvenus. Car nos besoins en riz sont de 2 millions de tonnes par an, alors que nous ne produisons que 1 million de tonnes », a rappelé Kobenan Kouassi Adjoumani.

Société



SECTEURS DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT : MAMADOU TOURÉ EXPLORE LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

Le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service Civique, Mamadou Touré, a eu une séance de travail hier mercredi 12 octobre 2022 à Abidjan-Plateau, avec son collègue du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres interministérielles initiées par le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique pour la mise en œuvre de la phase 2 du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv 2) dans son volet Insertion professionnelle des jeunes et service civique. « Les secteurs du commerce, de l'industrie et de l'artisanat seront d'une grande contribution dans la lutte contre le chômage des jeunes », a fait savoir Mamadou Touré.



UNIVERSITÉS DE SAN PEDRO ET DE BONDOUKOU : ADAMA DIAWARA DONNE DES INSTRUCTIONS FERMES POUR L'ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Adama Diawara, a décidé de mettre la pression. Et ce, sur les acteurs commis pour la construction des universités de San Pedro et de Bondoukou. Pour ce faire, le mardi 11 octobre dernier à son cabinet, il a échangé avec tous les acteurs impliqués dans la construction de ces deux infrastructures universitaires réalisées dans le cadre du Programme de Décentralisation des Universités (PDU) en Côte d'Ivoire. Le ministre a donné des instructions fermes pour l'accélération des travaux.

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DU GENRE/ ÉTUDES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURES : LE GOUVERNEMENT DÉTERMINÉ À FAVORISER UN MEILLEUR ACCÈS DES FILLES

Le conseiller technique du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Yvette Kouassi, a réitéré la détermination du gouvernement à favoriser un meilleur accès des filles aux études secondaires et supérieures en vue de réduire les inégalités du genre. Elle intervenait lors de la 10ème édition de la Journée internationale de la jeune fille, le mardi 11 octobre 2022, à Yopougon (District d'Abidjan), rapporte un article du CICG. « Au nom de la ministre Mariatou Koné, nous rappelons la détermination de son département à continuer de lutter contre les inégalités du genre et de favoriser un meilleur accès des filles aux études secondaires et supérieures », a-t-elle indiqué. Les acteurs du système éducatif ont été appelés à plus d'engagement pour réduire les inégalités de genre dans l'éducation.



SOLIDARITÉ AUX PUPILLES DE LA NATION : UNE LUEUR D'ESPOIR PORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement, en sa session du Conseil des ministres du 03 août 2022, a adopté le décret sur modalités d'application de la loi portant statut des pupilles de la nation. Selon la ministre Myss Belmonde Dogo, ce décret va donner un coup d'accélérateur à la politique de prise en charge holistique des pupilles de la nation à travers la subvention d'entretien qui leur est versée chaque année. En attendant l'application de ce décret, le ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté a fait don de prises en charge scolaire aux enfants pupilles de la nation, ce mardi 11 octobre 2022, au Plateau. Le gouvernement a fait don de 89 prises en charge scolaire aux pupilles de la nation, à hauteur de 11 millions de FCFA.



ÉLECTRIFICATION : DEUX VILLAGES CONNECTÉS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE NATIONAL

Koutoukro-2 et Anokro, deux villages de la sous-préfecture d'Alloso (département d'Alépé, région de La Mé), ont été connectés au réseau électrique national, le 9 octobre 2022. C'est le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Jean-Luc Assi, parrain de la cérémonie, qui a officiellement actionné le bouton qui sort définitivement ces deux localités des "ténèbres". Jean-Luc Assi a rassuré que le Président de la République, Alassane Ouattara, grâce à qui ces villages célèbrent la lumière, est toujours à l'écoute de ses populations. En outre, il a rappelé quelques-unes des réalisations du Chef de l'État dans la région de La Mé, avec la construction d'un Centre hospitalier régional (Chr) d'Adzopé et dans le département d'Alépé, le bitumage des artères principales.



OPÉRATION "ZÉRO CLINIQUE ILLÉGALE" : UNE PLATEFORME LANCÉE

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre N'Gou Dimba, a procédé au lancement officiel de la plateforme e-depps, le mercredi 5 octobre 2022, dans l'enceinte de la Direction des établissements privés et professions de la santé (Depps). Par la suite, il a inauguré le guichet des agréments des entreprises sanitaires privées de Côte d'Ivoire. Cela, dans le cadre de la réforme administrative du secteur privé, qui induira une campagne de sensibilisation des opérateurs et acteurs des établissements sanitaires privés, pour une régularisation administrative. L'objectif est de faciliter la communication entre le Ministère en charge de la Santé et les établissements sanitaires privés, et de réduire à zéro (0) le nombre des établissements sanitaires illégaux et non autorisés.



PEPITE : UN PROGRAMME EN FAVEUR D'UN SECTEUR PRIVÉ NATIONAL PLUS FORT

L'ambition du Président de la République, Alassane Ouattara, est de placer au cœur de l'action de son gouvernement, l'accélération de la croissance de l'économie ivoirienne et au cœur de la réussite de son projet de société « Une Côte d'Ivoire Solidaire », le secteur privé ivoirien, ses entreprises, ses entrepreneurs, ses champions nationaux. L'une des matérialisations de cette ambition a été le lancement, le mardi 05 octobre 2022, à Abidjan-Plateau, par le Premier Ministre Patrick Achi, de l'appel officiel à candidatures pour Le Programme économique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE-Côte d'Ivoire). Il s'agit donc d'accompagner, main dans la main, État et Secteur privé, les meilleurs entrepreneurs à réaliser toute l'étendue de leur potentiel économique et à obtenir, à l'horizon 2030, plus d'une centaine de champions nationaux hissant fièrement le drapeau ivoirien sur les sommets de tous les espaces économiques du continent africain. (Source : CICG)



ÉCONOMIE : LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 2023 S'ÉQUILIBRE EN RESSOURCES ET CHARGES À 11 694,4 MILLIARDS DE FCFA

Le projet de budget de l'État pour l'année 2023 s'équilibre en ressources et charges à 11 694,4 milliards de FCFA, soit une progression de 18,1% par rapport au budget initial de 2022, et de 8,9% par rapport au budget révisé de 2022. L'information a été donnée par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, le mercredi 12 octobre 2022 à Abidjan, à l'issue du Conseil des ministres. À en croire le ministre porte-parole du gouvernement, l'équilibre budgétaire devrait évoluer pour atteindre 13 072,4 milliards de FCFA en 2024 et 14 169,6 milliards de FCFA en 2025. (Source : CICG)



CÔTE D'IVOIRE : LE CEPICI EXHORTE LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ À S'APPROPRIER LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a initié, le mercredi 12 octobre 2022, une séance d'information et de formation à l'attention des acteurs du secteur privé. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des rencontres sectorielles initiées par le CEPICI a pour objectif d'informer et d'échanger avec l'ensemble des acteurs du secteurs privés sur les procédures de création d'entreprise en ligne (E-Entreprise) et les avantages liés au code des investissements.



LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION : ALAIN-RICHARD DONWAHI AU CAIRE POUR PRÉPARER LA COP 27

Le président de la COP 15, Alain-Richard Donwahi, était en mission dans la capitale égyptienne, le Caire. Ce séjour a été meublé par plusieurs réunions sur différentes thématiques, en prélude à la tenue de la COP 27. En premier lieu, il s'est agi de préparer la participation du Président de la République de Côte d'Ivoire, représenté par le Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné, au sommet des Chefs d'État de la COP 27, qui se tiendra en Égypte, du 6 au 18 novembre 2022. Aussi, la tenue d'un side event dédié à la présentation et au financement d'Abidjan Legacy Program au cours de la COP 27, a-t-elle été évoquée. Avec le ministre égyptien de l'Environnement, le président de la COP 15 a exploré les domaines de collaboration entre l'Égypte et la Côte d'Ivoire en référence à Abidjan Legacy Program.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LA HABG RENFORCE LES

Connaître les mesures de prévention des actes de corruption et des infractions assimilés. Tel est le but de l'atelier de formation initié par la Haute autorité de la Bonne gouvernance (HABG) à l'endroit des guides religieux membres de la Plateforme internationale des élus rachetés pour répandre l'évangile (La Pierre). C'était le mercredi 12 octobre 2022 au siège de l'institution à Abidjan-Cocody. Selon le secrétaire général de la HABG, Henri Augustin Aka, cette session de formation a permis aux participants de distinguer les actes de corruption des infractions assimilées ainsi que les peines encourues. Ensuite, de connaître les modes de saisine de la HABG et le circuit de traitement des plaintes et dénonciation. Puis, de connaître le régime de la protection des témoins et dénonciateurs.

» AGENCE DE PRESSE**Politique** ↻**CÔTE D'IVOIRE : LA CEI VISE « 500 000 À 1 MILLION » DE NOUVEAUX ÉLECTEURS**

La Commission électorale indépendante vise « 500 000 à 1 million » de nouveaux électeurs. Cette projection de la CEI devrait permettre à la Côte d'Ivoire de franchir la barre des 8 millions d'électeurs lors de la révision de la liste électorale prévue sur la période du 19 novembre au 10 décembre 2022. Le président de la CEI, Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, a évoqué cette tendance lors d'une rencontre avec des acteurs de la société civile. Sur proposition de l'institution, l'État a fixé la période de révision de la liste électorale du 19 novembre au 10 décembre 2022 et à l'étranger du 24 novembre au 10 décembre 2022. Cette opération adoptée mercredi en Conseil des ministres est la 5ème après celle de 2015 ; 2016 ; 2018 et 2020. Elle devrait permettre d'actualiser les données personnelles des électeurs, l'inscription de nouveaux électeurs et la radiation des gens décédés ou la radiation ordonnée par le pouvoir judiciaire.

Economie ↻**LES POPULATIONS INVITÉES À LA PRUDENCE FACE AUX PROMESSES DE GAINS RAPIDES ET ÉLEVÉS D'ARGENT (COMITÉ DE VEILLE)**

Le président du Comité de veille sur les activités d'agrobusiness et assimilés, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Assahoré Konan Jacques, appelle les populations à la prudence face aux promesses de gains rapides et élevés d'argent, rapporte un communiqué transmis à l'AIP. Selon les investigations du Comité de veille, le phénomène aurait pris une autre tournure plus subtile. Ces structures véreuses opèrent en ligne à travers des sites internet installés aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur du pays, et ces activités illicites s'intensifient de plus en plus sur des plateformes, des groupes WhatsApp et autres forums via les réseaux sociaux.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci

@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo

101
"Allô Gouvernement"



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale